

Intempéries : plan de soutien MSA

Bonjour . . .

Dispositif de soutien spécifique de la MSA

Madame, Monsieur le Maire,

Suite aux nombreux dégâts occasionnés par les fortes chutes de neige sur votre commune en novembre dernier, nous tenions à vous informer du dispositif de soutien spécifique que la MSA Ardèche Drôme Loire a mis en place pour ses agriculteurs touchés. Une communication est réalisée afin que tous les agriculteurs concernés aient accès au Plan d'accompagnement ci-dessous :

Pour répondre à l'urgence, un soutien financier étudié au cas par cas, tel que la mise en place de reports de paiement, d'échéanciers ou d'allègements de cotisations sociales est apporté aux professionnels impactés.

Ils peuvent :

- contacter la MSA au 04 75 75 68 10 et 04 75 75 68 89
- via son site internet ardechedromeloire.msa.fr, en déposant leur message sur leur espace privé
- . télécharger la demande de prise en charge de cotisations est disponible sur notre site internet ardechedromeloire.msa.fr, rubrique : Documents à télécharger/Documents affiliation/Cotisations des Non Salariés/Prises en charge de cotisations.
- rencontrer les travailleurs sociaux de la MSA disponibles pour apporter un accompagnement adapté aux besoins de chacun au 04 75 75 68 95 - choix 2.

En tant que Maire, vous pouvez nous aider à relayer ce dispositif auprès de vos administrés et nous faire connaître les situations préoccupantes sur votre commune.

Pour cela, nous mettons à votre disposition une adresse mail :

pole_marketing.grprec@ardechedromeloire.msa.fr

Nous vous remercions par avance pour votre mobilisation.

Henry JOUVE, Président.